

Une journée d'étude sur la transmission d'entreprise

L'Association Nationale des Directeurs des CGA (l'ANPRECEGA) a organisé le 20 septembre, à Rouen, une journée d'étude sur la transmission des entreprises.

En France, 30 % des chefs d'entreprises adhérentes d'un CGA vont partir à la retraite dans les 5 ans, principalement dans les entreprises du bâtiment, d'équipement, de l'hôtellerie-restauration et du commerce-artisanat.

Il en va de même pour la Haute-Normandie.

Le CGA propose d'accompagner, via la formation, la transmission des entreprises en trois étapes :

- la bonne gestion du patrimoine «entreprise»
- le dossier « retraite»
- la préparation psychologique.

La seine-maritime mise sur le tourisme

Lors de la 4^{ème} rencontre organisée par le Conseil Général de Seine-Maritime qui s'est déroulée au Zénith le 15 septembre, les maires et présidents de structure intercommunale ont pu débattre des enjeux du tourisme.

Le tourisme est un secteur en devenir, créateur d'emplois non délocalisables. Il représente 30 000 emplois salariés dans le département pour un chiffre d'affaires de 590 M€ en 2006 ce qui le place au 26^{ème} rang des départements français. « Notre objectif est de placer la Seine-Maritime parmi les vingt premiers départements » a déclaré Didier Marie dans son discours de conclusion.

Pour cela, le Département a décliné toute une série d'orientations :

- la création d'un portail touristique, d'une centrale de réservation
- la commercialisation de séjours thématiques tout inclus (hébergements, restauration, visites, activités sportives)
- l'amélioration de la qualité (structures d'hébergement et formation du personnel)
- la structuration de filières touristiques : nautisme, sports de pleine nature, tourisme fluvial, tourisme culturel...

Tout ne sera pas fait du jour au lendemain mais des efforts importants, notamment budgétaires, seront engagés.

Vitalité de la construction, des services et commerce

Selon l'INSEE, le taux de chômage s'établissait à 8,7 % de la population active en Haute-Normandie au 3 juin 2007. Sur un an, il recule de 1,1 point.

Qui crée des emplois ?

Avec une croissance des effectifs de 5,4 % sur cette période, la construction est le secteur le plus créateur d'emplois dans la région, suivie des services (+3,8 %) et du commerce (1,4 %).

La reconnaissance du CGA

Lors de l'assemblée générale le 22 octobre, le président Leduey a insisté sur le renforcement des partenariats entre le CGA et les autres acteurs du développement économique de la Haute-Normandie. C'est le cas avec la direction régionale de la Banque de France qui s'appuie sur les connaissances du CGA pour mieux comprendre la situation des TPE commerciales, artisanales et de service et promouvoir leurs dynamiques positives au service des différents territoires. C'est aussi le cas avec les chambres de commerce et d'industrie, notamment sur le dossier important de la création et de la transmission des entreprises. Les CCI du Havre, de Rouen et de Dieppe ont organisé des journées d'information et de sensibilisation sur le sujet auquel le CGA s'est naturellement associé. La liste des coopérations et des partenariats est longue ; elle témoigne de la reconnaissance du travail accompli par le CGA pour accompagner les petites entreprises. Cette reconnaissance ne se limite pas au cadre régional. Elle existe au plan national avec la Fédération des Centres de Gestion Agréés qui a confié au Président Leduey plusieurs missions importantes pour faciliter la détection et la prévention des difficultés des entreprises et pour accroître les compétences des professionnels de tous les CGA par une politique de formation renforcée.

Résultat, explique Jean-Paul Leduey, le CGA de Haute-Normandie est en parfait accord avec la «Charte des bonnes pratiques», signée il y a quelques mois, qui définit les règles de fonctionnement de tous les centres de gestion de France...

Ces règles sont les suivantes :

- L'indépendance du centre.
- La bonne représentativité des adhérents au conseil d'administration.
- La qualité des services (service technique, formation, observatoire économique, statistiques...)
- La transparence concernant les rémunérations des dirigeants.

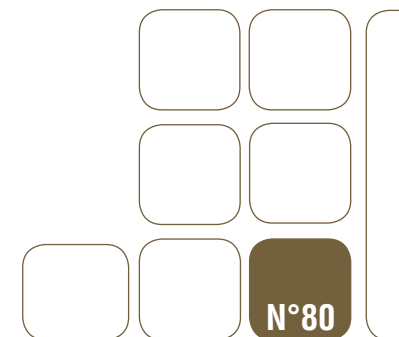
Conclusion : «mes prédécesseurs et moi-même avons toujours mis un point d'honneur à respecter ces conditions».

CGA
haute-normandie



La Lettre d'information

Centre de Gestion Agréé Régional de Haute-Normandie



Novembre 2007

Les aides de la Région Haute-Normandie

Au-delà de son rôle de coordonnateur des aides économiques, la Région Haute-Normandie a mis en place toute une panoplie de dispositifs destinés à favoriser le développement des entreprises et la création d'emplois.

Beaucoup de ces aides concernent directement les petites entreprises commerciales, artisanales et de services.

Retenons notamment :

- **Le diagnostic pour aider les créateurs** : fait avec des professionnels appartenant aux organismes de formation conventionnés par la Région, il permet d'optimiser les chances de réussite. Sa durée est de 24 heures. Il apporte des informations indispensables au montage d'un projet, des outils de réflexion (afin de juger de la validité de la démarche de création), mais aussi une évaluation de ses aptitudes (ses points forts ou faibles), de la cohérence du projet et de sa viabilité économique, des besoins éventuels en formation, réorientation ou conseil.

Pour en bénéficier, il faut avoir un projet défini, s'engager à suivre la totalité de la session et prévenir l'Agence locale pour l'emploi si on est demandeur d'emploi. La Région prend en charge la totalité du coût du diagnostic.

- **Le chéquier création** : il permet de recourir à des experts extérieurs avant et après la création d'une entreprise.

Ces experts (tarif horaire de 69 euros HT) appartiennent à un réseau régional, ils conseillent avant la création sur des questions juridiques, commerciales, de recrutement, de communication. Après la création, ils conseillent sur les questions de gestion, d'organisation, de

prévention des difficultés rencontrées.

La Région prend en charge 80 % du coût des prestations pour le conseil avant la création et 50 % pour le conseil après la création dans la limite de 50 heures de conseil.

- Le coup de pouce à la création de son emploi : fait pour aider les personnes sans emploi (bénéficiaires du RMI, demandeur d'emploi depuis un an, jeunes en difficultés d'insertion professionnelle) à reprendre ou à créer une entreprise. La demande d'aide est étudiée par un organisme habilité et l'activité du créateur fait l'objet d'un suivi pendant un an.

La région accorde une aide forfaitaire de 3 900 euros après examen de la situation personnelle, du projet économique et de son environnement. La subvention est versée sur présentation de l'accord de ACCRE ou de EDEN (aides de l'Etat aux créateurs d'entreprise).

Pour en bénéficier, il faut :

- présenter un projet viable dont le financement n'excède pas 54 000 euros en création et 90 000 euros en projet de reprise.

- apporter la preuve que l'aide est la dernière possibilité de financement du projet.

- faire la demande auprès des organismes habilités avant ou dans les 6 premiers mois d'existence de l'entreprise.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'aides de la Région, connectez-vous sur le site Internet www.region-haute-normandie.fr - rubrique « nos actions - Entreprises ».

La fonction sociale des TPE

Les 15 et 16 octobre, à Saint Malo, le grand rendez-vous annuel des centres de gestion agréés et des petites entreprises a été le cadre d'un débat sur la fonction sociale des TPE. Près de 500 congressistes ont échangé sur le thème « La TPE, vecteur de lien social »

Les petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services fabriquent quotidiennement du lien social, et produisent de la convivialité. Elles jouent un rôle décisif dans la politique nationale d'aménagement du territoire : animation des centres des villes, réhabilitation des quartiers sensibles, formation et intégration des jeunes par l'apprentissage, créations d'emplois durables, apport de services de proximité sont autant de contributions à l'établissement du lien social.

Dirigeants de petites entreprises, élus et collaborateurs des CGA, partenaires experts-comptables, responsables du monde consulaire, observateurs économiques et spécialistes des TPE ont eu l'occasion de travailler, débattre et échanger sur ces différents aspects.

Boom des intentions d'embauches dans les TPE

Les projets de recrutement des entrepreneurs ont gagné près de 10 points au premier trimestre 2007 par rapport à la fin de l'année 2006 : 18 % des dirigeants des TPE ont intensifié leurs intentions d'embauche début 2007 contre 8,6 % fin 2006.

Ce regain d'activité concerne particulièrement le secteur des transports (+ 9,3 %), l'artisanat du bâtiment (+ 4,6%) et l'hôtellerie-restauration (+ 2 %).

La plupart des entrepreneurs (43,4 %) privilégient le CDI pour embaucher mais aussi le contrat d'apprentissage (22,1 %). Pendant l'été, les contrats saisonniers et les CDD ont représenté respectivement 16,4 et 11,5 % des embauches.

Par contre, le CNE ne représente plus que 4,3 % du total des contrats de recrutements projetés, le recours aux agences de travail temporaire que 2,3 %.

Création et reprise d'entreprise

Les 3^{èmes} Rencontres Régionales de la Création et de la Reprise d'Entreprise se tiendront :

- Le mardi 13 novembre 2007 – CCI Le Havre
- Le mercredi 14 novembre 2007 – CCI Eure
- Le jeudi 15 novembre 2007 – CCI Dieppe
- Le vendredi 16 novembre 2007 – CCI Rouen

Le CGA de Haute-Normandie sera présent à ces quatre manifestations pour écouter et conseiller les créateurs et les repreneurs. De 9 h à 19 h dans les locaux des CCI.



> Formation

Environnement et développement durable dans le bâtiment

Découvrir et intégrer la logique de développement durable et la démarche « Haute Qualité Environnementale » (HQE). Présentation des 14 critères de la HQE. Les nouveaux matériaux et savoir faire. Pour tous les acteurs du bâtiment ou toute personne en réflexion sur ce sujet. Rouen, le 26 novembre (9h30-17h30)
Animation : Philippe Ménard, Maître d'ouvrage inventeur du concept habitat HQE.

Cap 2013 !

Les nouvelles organisations en production

Dans un monde agricole en mutation permanente, les agriculteurs ont imaginé de nouvelles organisations pour entreprendre. Les découvrir, savoir comparer, choisir une stratégie, profiter de l'expérience des précurseurs et construire un projet gagnant. Cette formation s'adresse aux agriculteurs. Yvetot, le 13 novembre (9h30-17h30). Forges Les Eaux, le 4 décembre (9h30-17h30)
Animation : Michel Poirat, spécialiste du monde agricole.

Vendre au bon prix ou l'analyse de vos marges

Améliorer les performances de votre entreprise en analysant les marges. La marge brute, les charges fixes et variables, l'amortissement, l'autofinancement des immobilisations. Une formation utile aux artisans. Evreux, le 19 novembre (18h-20h30). Rouen, le 10 décembre (18h-20h30)
Animation : Béatrice Brunner, expert comptable.

Développer votre activité grâce à votre réseau relationnel

Comment faire connaître votre entreprise ? Quel réseau ? Ses finalités ? Comment l'utiliser pour développer votre activité ? Comment la pérenniser ? Savoir vous présenter et présenter votre entreprise rapidement. Une formation qui s'adresse aux commerçants, artisans et prestataires (apportez vos cartes de visite). Rouen, le 19 novembre (9h-17h)
Animation : Sylvie Grivel, formatrice en communication et relations humaines.

Simplifier vos démarches administratives sur internet

Télédéclarations sociales, fiscales ou administratives, comment utiliser internet pour vous simplifier la vie ? Voilà une formation pour les commerçants, artisans, prestataires ou agriculteurs. Rouen, le 19 novembre (14h30-16h30). Evreux, le 26 novembre (14h30-16h30). Le Havre, le 3 décembre (14h30-16h30)
Animation : Pôle Normand des Echanges Electroniques.

Créer votre site internet et le faire vivre

Avoir un site ou un blog sur internet devient de plus en plus incontournable pour les entreprises. Comment le réaliser, le faire vivre et en tirer partie ? Pour les commerçants, artisans, prestataires ou agriculteurs qui connaissent Windows et l'informatique (impératif). Rouen, le 26 novembre, 3 et 10 décembre (9h-17h30)
Animation : Emmanuel Da Costa, Mediarchitect



Précision importante : le coût de la formation est compris dans votre cotisation
Contact : Patricia Chevalier-Cargnello, tél. 02 35 63 55 02